



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 19 JUIN 2025

Nombre de membres
du Conseil
Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent
en fonction : **48**

Nombre de délégués :
- présents : **34**
- représentés : **6**
TOTAL 40

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 19 juin à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire -	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint -	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire -
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire -	M. Marc DECKERT, Adjoint -
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire -	M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> - M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBOURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLSHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire - M. David PAULY, Cons. Mun.	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe M. Philippe HEITZ, Adjoint Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe M. Gilbert STECK, Adjoint M. Martial HELLER, Adjoint	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> - Mme Véronique ELO, Adjointe	-	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> - M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe -	- - - -	<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

Membres représentés :

Mme Laurence HOMMEL	ayant donné procuration à Mme Nathalie DISCHLER
Mme Marie-Mad. IANTZEN	ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH
Mme Solène HOEHN	ayant donné procuration à M. Eric FRANCHET
Mme Christelle WAGNER-TONNER	ayant donné procuration à Mme Chantal JEANPERT
Mme Catherine WOLFF	ayant donné procuration à Mme Sylvie TETERYCZ
M. Patrick SCHULTHEISS,	ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE

Membre titulaire représenté par son suppléant :

M. Guy ERNST, Maire d'HEILIGENBERG

Membres excusés :

Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe de GRESSWILLER
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
M. Alain VON WIEDNER, Adjoint de SOULTZ-LES-BAINS
M. Philippe BUCHMANN, Conseiller Municipal de DUTTLENHEIM

Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM

OBJET : EAU - RAPPORT ANNUEL 2024 SUR LA QUALITE ET LE PRIX DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

N° 25-49

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU les articles D 2224-1 à D 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales imposant de réaliser un rapport annuel sur le prix et La qualité du service public d'eau potable ;

CONSIDERANT que ce rapport doit être présenté à l'Assemblée Délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération ;

CONSIDERANT que ce rapport doit également être transmis aux Communes adhérentes pour être présenté à leur Conseil Municipal dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice ;

VU le rapport 2024 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable comportant les indicateurs financiers et techniques, diffusé à l'ensemble des membres du Conseil Communautaire, sur l'extranet « élus » du site internet de la Communauté de Communes ;

ENTENDU les explications apportées par Monsieur Pierre THIELEN, Vice-Président et les commentaires complémentaires fournis par l'exploitant ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président de la séance ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l'unanimité
adopte**

le rapport annuel 2024 sur la qualité et le prix du service public d'eau potable.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Laurent FARON

Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 20 juin 2025
- publication sur le site internet le : 20 juin 2025

Acte à classer

DE-25-49

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-06-20T10-23-57.00 (MI261986957)

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20250619-DE-25-49-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : EAU - RAPPORT ANNUEL 2024 SUR LA QUALITE ET LE PRIX DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

Date de décision : 19/06/2025



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.4. Aménagement du territoire

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 25-49 EAU RAPPORT ANNUEL SUR LA QUALITE ET LE PRIX DU SERVICE EAU POTABLE.PDF Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 20/06/25 à 10:23
Date 20/06/25 à 10:23
Date 20/06/25 à 10:29

Par SEGUIN Muriel
Par SEGUIN Muriel